

ROUBAIX

Coopérative « La Paix »
73, 75, 76, 78, boulevard de Bellort, Roubaix

La plus importante coopérative de la région du Nord.

BOULANGERIE, CHARBONS, EPICERIES, GOUTELLERIE, QUINCAILLERIE, etc.

Marchandises de première qualité

Panification soignée

La seule coopérative de Roubaix qui distribue gratuitement des secours à ses coopérateurs malades, blessés, en chômage ou en préretraite.

CINQ MILLE PAINS distribués gratuitement en une seule année.

Importants bénéfices partagés tous les six mois.

Contre la Catho

On sait quelle activité, quelle énergie déploient les catholiques pour empêcher de l'enseignement par des méthodes religieuses surannées et ridicules.

Aussi, furieux de ne pouvoir conserver la direction de l'enseignement chez les petits pour lesquels nous n'avons jamais assez de soins et d'affection, essayons-ils de les corrompre et d'empoisonner, dans nos écoles.

Qu'en est-il ?

A l'époque des examens du certificat d'études, les enfants sont remplis de crainte, ils ont le peur d'échouer à l'examen et le petit bagage de science qu'ils ont pu acquérir ne leur semble pas suffisant pour les rassurer sur le sort qui leur réserve les épreuves.

Aussi profitant de cet état d'âme, les catholiques se font-ils répandre discrètement, par des fillettes ou des gamins instruits dans les écoles laïques de la ville, mais qui fréquentent chez eux en dehors de l'école une petite prière, qui paraît si innocente, mais qui est en réalité un poison qui agit neuf fois avant l'examen.

Nous reproduisons le document, sans y rien changer et respectant même l'orthographe que le patronage y a mise :

Prière à Saint-Joseph

« St-Joseph dont la protection est si efficace est les succès si grande auprès de Dieu, mets entre vos mains bénies mes intérêts. Baignez St-Joseph de vos méditations si puissantes et m'obtenez de votre divin fils adoptif toutes les bénédictions spirituelles et temporelles en Jésus-Christ notre sauveur, afin qu'après avoir fait les épreuves de nos études, je puisse chaque jour de ma vie offrir mes constations, mes remerciements et mes hommages comme un père le plus tendre et le plus aimable. St-Joseph, je ne me lasse pas de contempler Jésus endormi dans vos bras mais je n'ose pas m'approcher de lui car il respire votre saint. Adorez-le en mon nom, serrez-le en mon nom sur votre cœur, imprimez-lui doucement un baiser au front au dernier jour de ma vie.

Grand Saint-Joseph, patron des âmes pures, priez pour moi ?

Ainsi soit-il !

N. B. — La copie 5 fois et la distribuer à 5 personnes pour faire la boucle de l'église. Ne la dire qu'une fois par jour pendant 9 jours ; quand on l'aura distribuée on obtiendra toujours la grâce demandée.

Il faut la commémorer toujours pour avoir fini la vente de l'examen.

Travaillez-vous ?

La jeune fille qui avait été malade, du reste, fort gentiment, a été guérie.

Peut-être n'avait-elle pas la foi ? Qui sait ? Nous croyons plutôt que si elle avait regardé et étudié sagement, dans ses livres, elle eût sûrement eu plus de certitude de réussir par ce moyen que par la contemplation insalubre de Jésus rouppant sur le cœur de St-Joseph.

Messieurs les catholiques, votre système est purement économique pour les poires, que le tronc de St-Anoine qui ne connaît que la galette, mais il n'en constitue pas moins pour l'enfant que doit protéger l'esprit laïc, un danger, qui méritait d'être signalé et contre lequel nous luttons.

Aux instituteurs et aux institutrices de se mettre en garde contre vos incursions dans leur domaine et de préserver leurs élèves de votre virus et de la contagion du mal ; nous avons la conviction que le personnel de l'enseignement laïque ne fuira pas à son devoir.

G. LESUR.

matin, deuxième classe et classes préparatoires de solfège (démouilles) ; mercredi 1er juillet, à 7 heures et demie du soir, première classe de solfège (démouilles) ; vendredi 3 juillet, à 2 heures du matin, première classe de solfège (démouilles) ; samedi 4 juillet, à 7 heures et demie du soir, deuxième classe de solfège adultes et solfège des chanteurs ; dimanche 5 juillet, à 9 heures du matin, instruments à archet, piano (hommes) ; mercredi 12 juillet, à 2 heures, premières classes de piano (femmes) ; jeudi 13 juillet, à 7 heures du soir, instituteurs à archet, 30e, chant (hommes) ; samedi 18 juillet, à 2 heures, deuxième classe de piano, chant (femmes) ; samedi 18 juillet, à 7 heures du soir, instruments de cuivre ; dimanche 19 juillet, classe d'harmonie.

Les épreuves de théorie et de dictée auront lieu dans les classes les jours suivants : Solfège (démouilles) : 1re classe : Lundi 22 juin, à 5 heures et demie ; 2e classe : Lundi 22 juin, à 11 heures et demie ; Solfège (adultes) : 1re classe : Mercredi 24 juin, à 7 heures et demie ; Solfège (garçons) : Mardi 23 juin, à 5 heures et demie.

La distribution des prix est fixée au dimanche 26 juillet, à onze heures du matin.

Vol de canards

Dimanche soir, deux canards, appartenant à M. Vanthomme Eugène, ardentier de la ville, ont été dérobés dans un étang du parc Barbiereux.

Galeries Lilloises : Epicerie Confiserie

Les Rentes des Travailleurs

Chez Emile Eloy, un tisserand, Henri Stevens, 40 ans, rue Daubenton, 25, a fait une chute sur son métier et a eu de multiples contusions ; 10 jours de repos.

Chez Jules Lemaire et frères, un domestique, Gustave Weimann, 18 ans, rue des Fosses, 10, a été blessé d'une entorse au genou ; 10 jours de repos.

Chez Lemaire et Dillies, un ouvrier de cardes, Léon Blot, âgé de 28 ans, rue de la Gare, 57, s'est contusionné l'annulaire droit ; 15 jours de repos.

Chez Quint-Devalité, un garçon brasseur, Cyrille Verduck, âgé de 31 ans, demeurant à la Mouzarde, à Watrelles, s'est donné une entorse ; 10 jours de repos.

Chez Quint-Devalité, un garçon brasseur, Henri Cormin, 35 ans, demeurant Grande-Rue, 29, s'est donné une entorse du pied gauche ; 30 jours de repos.

Chez Fréval et Sibon, un homme de ville, Emile Hurez, 32 ans, rue des Capuciers, 12, a eu le pied droit écrasé par la roue de la voiture ; 15 jours de repos.

Informations et Communications diverses

VOL DE BEURRE. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs inconnus ont pénétré dans le magasin de Louise Noco, veuve Caron, marchand de beurre, rue de la Pys, 10, en passant par le panneau inférieur de la porte d'entrée qu'ils ont enfoncée et ils ont dérobé 75 kilos de beurre et une somme de 2 fr. 50.

CE QU'IL ON TROUVE. — Mme Houllé, femme Savary, demeurant rue Roulin, a trouvé un chien moulu.

ASSEMBLEE GENERALE

Les membres du Parti ouvrier socialiste Roubaix ont tenu leur assemblée générale le vendredi 19 juin, à 8 heures très-précises du soir, chez le citoyen H. Carville, rue de l'Alma, 104.

L'ordre du jour était des plus importants, le Comité central compte sur la présence de tous les adhérents.

N. B. — La carte personnelle sera rigoureusement exigée à l'entrée.

Le Comité central.

ÉTAT CIVIL

de Roubaix du 18 juin 1903

Naisances. — Lucien Vossart, rue de Tournai, 15 ; Adèle Auger, rue Daubenton, 41 ; Jacques Delance, rue Vanhan, 3 ; Maurice Seynaeve, Grande Rue, 99 ; Henri Hoebeker, rue Jacquard, cour Dhaluin, 9 ; Henri Walicq, place d'Armes, 4 ; Arthur Polet, rue de Saunoy, cour Boyval, 11 ; Eugène Duquesne, boulevard de Cambrai ; Eugène Burghgraeve, rue Blanche, 10 ; Yvonne Hoos, rue Lafontaine, 98 ; Décs. — Cora Boulangier, 63 ans, sans profession, rue de Lille, 7 ; Jeanne Arbon, 21 ans, repasseuse, rue de la Providence, 3 ; Victor Delecloux, 7 mois, rue Turgot, 10 ; Jeanne Joseph, 60 ans, journalier, rue Blancheville ; Albert Mees, 1 an, rue de Tourcoing, 110, cour Jonville ; Christian Rybroek, 22 ans, dessinateur, rue d'Espagne, 11.

TOURCOING

NOS PRIMES

UN ACCIDENT AU BOULEVARD ARMENTIERES

Mercredi soir, vers sept heures, un monsieur de chaises, Oscar Nys, âgé de 45 ans, demeurant à Watrelles, rue du Sartel, passant sur le boulevard Armentières portant une glace sur l'épaule, a été heurté par le camion de M. Charles Polet, blateur, rue de la Redoute, et a eu le pied gauche écrasé. Le docteur Lerat qui a soigné le blessé, l'a fait admettre sur sa demande à l'Hôtel-Dieu.

Les tramways de Lille-Roubaix

De petits drapeaux multicolores placés sur les trottoirs annoncent que l'installation électrique des tramways Lille-Roubaix est aujourd'hui terminée.

Les essais préliminaires se sont faits hier soir. Ce matin auront lieu les épreuves officielles.

Ensuite la direction procédera à la réception des travaux. Si les résultats obtenus sont satisfaisants, la ligne sera exploitée dès le 20 juin et les nouvelles Lille-Pont-de-Lion-d'Or seront supprimées ce qui permettra de faire en 40 minutes le parcours Lille-Roubaix.

Les tramways partiront de Roubaix sur la Grand-Place et de Lille, rue Faidherbe. Ils se suivront de dix minutes en dix minutes.

Tentative de suicide

Hier après-midi, vers une heure et demie, un agent de renseignements commerciaux, Jules Brice, âgé de 50 ans, demeurant rue de Cassel, 32, a tenté de se suicider au parc de Barbiereux, en se tirant un coup de revolver dans la tête, à la tempe droite. Il n'a réussi qu'à se faire une blessure paraissant peu grave.

Il avait acheté son arme chez M. Provoeur, armurier au boulevard Montequieu. Depuis quelque temps, les facultés mentales de ce désespéré paraissent s'affaiblir, et c'est à cette cause que l'on doit attribuer sa tentative de suicide.

L'alarme a été donnée par un employé de l'aubette de l'octroi qui avait entendu la détonation du revolver.

Le blessé fut d'abord transporté chez M. Cateau, à l'estaminet du « Port d'Armentières », puis M. le docteur Lepers qui vint le soigner le fit transporter à l'Hôtel-Dieu.

Au Conservatoire de Musique

A l'insu de la direction du Conservatoire, un journal, qui a l'édification, comme imprimérie commerciale, des imprimés de l'établissement, a été l'indiscrétion de publier le programme des examens de fin d'année, alors que la communication n'en a pas encore été faite officiellement à la presse.

Nous signalons le fait pour l'édification de nos lecteurs.

Voici dans quel ordre auront lieu les concours de fin d'année du Conservatoire de musique :

Mardi 30 juin, à cinq heures, classe de solfège (garçons) ; mercredi 1er juillet, à huit heures du

Pris à l'arbre de transmission

Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit chez M. Lecoutre, fabricant de bonneterie, rue de Dunkerque, 84.

Un ouvrier de Mme Vve Scoly-Dulery, entrepreneur de peinture, nommé Henri Loiden, 19 ans, demeurant rue de Biche, 14, était occupé à peindre dans la retorderie, quand soudain sa blouse s'accrocha à l'arbre de transmission et l'ouvrier fut entraîné dans le mouvement.

Il fit ainsi plusieurs tours, et fut enfin se dégrader et se laisser tomber sur le sol.

L'ordonnance du coup de pied fut en contusion, mais il ne portait heureusement pas de blessures graves. Le docteur Playouxt, qui le soigna, a déclaré qu'un repos de 25 jours suffirait pour le guérir.

Félicitations bien méritées

La mairie nous communique la lettre suivante, adressée à M. Désiré Carlingy, entrepreneur de maçonnerie, rue de la Corneille, 16, à Roubaix, ce courageux citoyen qui procéda mardi soir, à l'arrestation de deux malfaiteurs, les nommés Brouck et Verdenck, dont nous relations hier le récent exploit.

Monsieur.

L'Administration municipale vient d'apprendre la courageuse conduite que vous avez tenue le 16 juin courant.

Un rapport nous a fait connaître que, par pur dévouement civique, vous avez, au mépris du danger qu'il pouvait y avoir à le faire, arrêté seul deux cambrioleurs que vous avez surpris en flagrant délit de vol au comptoir, chez M. Arthur Dhaluin, cabaretier, rue du Blanc-Seau, 321, en cette ville.

Une action est d'autant plus méritoire qu'elle a été spontanée et que votre initiative a permis à la police de mettre la main sur deux mauvais sujets.

Aussi sommes-nous si heureux de vous présenter nos bien vives félicitations pour le vrai courage dont vous avez fait preuve en cette circonstance.

Veuillez agréer, etc...

L'Administration municipale de Tourcoing.

Les accidents de la rue

Mercredi, vers midi 15, un jeune homme, André Lalaux, 17 ans, ouvrier, rue de la Croix-Rouge, 110, voulut sauter sur le camion de M. Sion, fleuriste, qui passait place de la Croix-Rouge.

Un essai de saut fut tenté, mais le jeune homme se fit passer sur le pied droit, sans toutefois le blesser grièvement.

Hier matin, vers 7 h. 15, la voiture de M. Charles Samain, marchand de légumes, rue du Scourtil, a accroché, dans les Halles, la charrette à bras de M. Yves Hamon, marchand de poisson, rue du Thieu, 112.

Un essai de saut fut tenté, mais le jeune homme se fit passer sur le pied droit, sans toutefois le blesser grièvement.

Les intéressés se sont arrangés à l'amiable.

Les rentes des travailleurs

Chez Mesure-Delour et fils, constructeurs, un ouvrier, Joseph Poché, 56 ans, rue du Bois, 104, s'est fait, en tombant, une entorse au pied gauche ; 15 jours d'incapacité de travail.

Chez Alphonse Polet, un tisserand, Maurice Jostens, 22 ans, demeurant rue de la Pys, 10, s'est fait, en tombant, une entorse au pied droit ; 10 jours d'incapacité de travail.

Informations et Communications diverses

ARRÊTATION. — La nommée Emma C... 56 ans, journalière, sans domicile, a été arrêtée pour malfaiteuse par les agents.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé, jeudi matin, dix Halles : moutons, 1500 k.; agerces, 87 boites ; pommes de terre, 500 k.; amandes vertes, 10 k.; arachides, 270 k.; avoines, 430 k.; fraises, 250 k.; pois, 200 k.; beurre, 20 k.

CONCERT PUBLIC. — L'Harmonie du Grand-Plaisir exécutera le dimanche 21 juin 1903, à cinq heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les programmes suivants : 1. Le Bienheureux, allegro, (XX). 2. Fantaisie Italienne, (H. Sene). 3. Valse Idylle (Turner). 4. Sardanaïpa, fantasia (F. Leroux). 5. Le Sourire, redowa (Fliche). 6. La Bordelaise, polka pour deux pistons (E. Mulo).

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 18 juin 1903

Naisances. — Suzanne Duvain, rue de Normandie, 29 ; Marguerite Leclercq, rue du Nord, 28.

Décs. — Suzanne Lebrun, 5 ans, rue de Lens, 6 ; Catherine Bachelet, 34 ans, rue du Petit-Village, 1.

Autour de Roubaix-Tourcoing

TENTATIVE DE VOL. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers minuit, plusieurs individus ont tenté de pénétrer dans l'habitation de M. Vincent, débitant de tabac, rue de Lille, à Mouvoux.

Les malfaiteurs avaient déjà fracturé la fenêtre, et s'apprêtaient à pénétrer lorsqu'ils furent aperçus par les personnes de la maison qui s'étaient réveillées au bruit fait par les voleurs.

En ouvrant la fenêtre de sa chambre pour voir ce qui se passait, M. Vincent aperçut les voleurs qui prenaient la fuite dans la direction de Mouvoux.

Plainte ayant été déposée, une enquête est ouverte.

TOUS NOS VENDEURS Devient nos Primes

WASQUEHAL

LACHE AGRESSION. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, M. Georges Lechantre, 25 ans, violoncelliste et photographe, demeurant à Croix, Grande-Rue, revenant d'un concert donné dans une brasserie de Lille, où il s'était rendu en bicyclette. Il voulait regagner Croix par le même moyen, lorsqu'il arriva à la Petite-Wasquehal, quatre individus lui barrèrent la route. Au moment où le violoncelliste arriva à leur portée, les individus se jetèrent sur lui, le firent tomber de machine et le rouèrent de coups.

Il reçut des coups de casse-tête qui lui brisèrent plusieurs dents et des coups sur tout le corps, qui lui firent perdre connaissance.

Vers deux heures du matin, M. Lechantre revint à lui et put regagner son domicile sans peine, mais il fut atteint de contusions et de lésions graves.

Hier matin, M. le docteur Barroyer a donné ses soins au blessé. Il constata des contusions sur tout le corps et un état général assez grave.

M. Lechantre croit pouvoir donner le signalement de ses agresseurs qui, selon lui, sont des brigandiers d'un des districts de fermiers qui voudraient faire une mauvaise farce, car les malfaiteurs ne l'ont pas dévalisé.

M. Seguin, commissaire de police, à Croix, a ouvert une enquête.

LE LORRAIN

MAISON CAMBRIOLÉE

La police a arrêté hier jeudi trois malfaiteurs : Georges Cornil, 20 ans, condamné quatre fois ; Jules Verdy, 20 ans, six fois condamné ; Charles Derisbourg, sept condamnations, 21 ans.

La police les soupçonne d'avoir opéré rue Princesse.

La police a cueilli les vauriens dans des garnis de la rue des Etaques, à la suite des renseignements que voici :

Le jour de la nuit, les trois individus se trouvaient dans un cabinet, ce cabinet se trouvait au-dessus de l'imprimerie, ils opéraient à l'aide de leur poignard et rognant aux frais de malfaiteurs père de famille.

Le jour de la nuit, les trois individus se trouvaient dans un cabinet, ce cabinet se trouvait au-dessus de l'imprimerie, ils opéraient à l'aide de leur poignard et rognant aux frais de malfaiteurs père de famille.

Le jour de la nuit, les trois individus se trouvaient dans un cabinet, ce cabinet se trouvait au-dessus de l'imprimerie, ils opéraient à l'aide de leur poignard et rognant aux frais de malfaiteurs père de famille.

A peine avait-il dépassé la maison Péage, qu'il vit un homme en casquette sauter dans la rue par une fenêtre. Puis un autre apparut à la croisée et disparut aussitôt.

Sur-le-champ, M. Groulez n'eut aucun soupçon et c'est seulement mercredi soir qu'il vint faire sa déclaration devant le commissaire de police Cahier.

Il donna le signalement exact de Derisbourg, lequel fut aussitôt appréhendé.

Verdy avait troqué dans la maison dévalisée, son pantalon en loques contre un meilleur. Sa démission fut reconnue par sa logeuse.

Les certificats de la police paraissent donc à peu près absolus.

Enfin, le gendarmier d'Annapes a arrêté un quatrième rôdeur qui semble être de méche avec les trois incriminés.

Ajoutons que Derisbourg et Verdy sont fortement accusés d'avoir tremplé dans l'agression de la rue de Douai, le 7 juin dans la nuit, agression au cours de laquelle M. Thérouse fut frappé de sept coups de couteau. Ils seront condamnés aujourd'hui avec la victime de cette attaque nocturne.

Enfant blessé

Hier après-midi, vers une heure et quart, le jeune Edouard Deboud, âgé de dix ans, en descendant d'un car place de la Gare, a été victime d'un accident.

Un tramway qui venait en sens inverse, l'a renversé et projeté sur le pavé. L'enfant transporté dans un pharmacien voisin, y a reçu les soins de M. le docteur Biezé, qui a soigné de nombreuses contusions aux jambes.

Après un pansement, Edouard Deboud a été reconduit au domicile de ses parents, 7, rue de Roubaix.

TENTATIVE INFRACTUEUSE

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le bureau de M. Millot, fabricant de céreuse, rue Saint-Bernard, 57, a été visité par des noctambules.

Leurs recherches ont été vaines, la caisse était partie le soir même, avec le comptable.

Théâtres, Fêtes et Concerts

CONCERTS AU PALAIS RAMEAU. — Dimanche 21 juin. — Le Concert de l'abonnement avec le concours de M. Bas, hautbois-solo et cor anglais de l'Opéra ; MM. Hiver, clarinettiste et P. Laigre, basson ; ter prix du Conservatoire de Paris.

Première partie. — 1. Marche des Chevaliers (G. Parry). 2. Ouverture de Zampa (Hérold). 3. Fantaisie sur Don Pasquale pour hautbois, par M. Bas, (Verroust). 4. Invitation à la valse (Weber). 5. A. Le Cygne (Sachumann), pour cor anglais par M. Bas.

Deuxième partie. — 1. Les Rosati, divertissement, lire audition (Massenet). 2. Fantaisie sur le Pardon de Ploermel (Hubay), par M. Bas. 3. Révêche, pour instruments à cordes, lire audition (P. Laigre). 4. Trio sur les Vénitiennes, pour hautbois, clarinette et basson, par M. Bas, Hiver et Laigre (Verdi).

Concert gratuit du 23 juin. — Première partie. — 1. La Viennoise, marche (Kral). 2. Ouverture du Cheval de bronze (Auber). 3. Triganette, mazurka (P. Laigre). 4. Les quatre amis, polka pour pistons, par MM. Bacquellier et Dupont. 5. Vieilles chansons et vieux airs français (Broustet).

Deuxième partie. — 1. Valse des Bernes (Ganne). 2. Le Régiment qui passe (Lilenbach). 3. Fantaisie sur Mme Favart (Fleischbach). 4. Tout à la joie, polka (Fahrback).

Le concert de l'abonnement avec le concours de M. Gaspin, fort ténor du Grand-Théâtre de Bordeaux.

TRIBUNAL PUBLIQUE

Nous recevons la lettre suivante :

« Nous venons de lire avec un grand intérêt votre journal pour protester contre l'évidente injustice dont la société l'Union nautique vient d'être victime.

« A l'occasion des fêtes de Lille, il est prévu chaque année au Budget municipal, une indemnité pour les membres de l'Union nautique ; mais l'existence d'une autre société, cette indemnité est — depuis plusieurs années — accordée exclusivement au Sport Nautique.

« Les membres de l'Union nautique ont sollicités quelques jours après l'attribution de la subvention en question, les services municipaux, qu'ils ont été refusés, ce qui nous a été communiqué par le Sport Nautique, cette année encore, chargé de l'attribution.

« Extrêmement surpris de cette détermination qui nous paraissait être le résultat d'une erreur, nous nous sommes adressés à M. le maire afin d'être renseignés officiellement ; la chose nous fut confirmée le 18 mai par une lettre signée de M. l'adjoint.

« Pourqu'il, en l'occurrence, l'Union Nautique, qui, dimanche prochain, ne mettra pas moins de huit équipes en ligne le Sport Nautique en présence de nos membres, nous sommes surpris que nous ne soyons pas complètement scindés.

« Il nous semble pourtant que nous sommes scindés, car le Sport Nautique a encore une existence réelle, il y a eu lieu, en toute équité, de continuer à nous verser nos indemnités.

« Nous osons espérer, Monsieur le Rédacteur en chef, que vous voudrez bien faire droit à notre réclamation, et que vous voudrez bien nous faire connaître par avance, nous vous prions de recevoir l'assurance de nos meilleurs sentiments.

La Commission de l'Union Nautique de Lille.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENIENNES

Le quart d'heure de Rabalais

Une plainte avait été déposée, il y a quelques jours, au parquet de Lille, contre les agissements louches d'une bande d'individus qui avaient entrepris la mise en scène de spectacles de mœurs, dans des locaux appartenant à des commerçants, débitants et cabaretiers d'Armeniennes.

Jeudi, dans l'après-midi, M. le commissaire de police a procédé à une enquête sur ce point.

Vers deux heures du matin, M. Lechantre opérait et opérait encore. Comme la plupart sont occupés à des travaux de refecton de la voie ferrée, il se trouva que les délinquants des délinquants d'Armeniennes, d'Erquinghem, de Pont-de-Nieppe et de la Chapelle.

Il est d'ailleurs dans nos pays de ne solder les comptes qu'à la fin de la semaine. Les comptes affirmés donc en se faisant copieusement servir qu'ils paieront la pension à la recette du samedi.

Le commerçant, bien de confiance, donna largement vivres, boissons et logement. Ces individus affectent d'ailleurs des goûts difficiles et savent la façon d'inspirer confiance.

Le jour de la nuit, les trois individus se trouvaient dans un cabinet, ce cabinet se trouvait au-dessus de l'imprimerie, ils opéraient à l'aide de leur poignard et rognant aux frais de malfaiteurs père de famille.

Le jour de la nuit, les trois individus se trouvaient dans un cabinet, ce cabinet se trouvait au-dessus de l'imprimerie, ils opéraient à l'aide de leur poignard et rognant aux frais de malfaiteurs père de famille.

Le jour de la nuit, les trois individus se trouvaient dans un cabinet, ce cabinet se trouvait au-dessus de l'imprimerie, ils opéraient à l'aide de leur poignard et rognant aux frais de malfaiteurs père de famille.

Plus de quinze cabaretiers ont été ainsi dupés. Ce qui établit qu'il ne s'agit pas du tout de cas fortuits et accidentels, c'est que des groupes complets défilent la parade le même jour, de chez le même commerçant.

Ces gens gagnent, paraît-il, des salaires allant de quatre francs à six et sept francs par jour. Leur attitude n'a donc aucune excuse légitime et la réputation de ces individus malheureux exige que la justice s'occupe un peu des malheureux qui ont été ainsi dupés.

L'on nous a dit que les « bouchons » de 20